

# Plan d'action mondial pour la jeunesse

(adopté par la 1ère Conférence mondiale d'UNI Jeunesse, 23-24 octobre 2004 à Berlin)



## Recrutement des jeunes travailleurs

### UNI Jeunesse veillera à :

- Promouvoir l'importance de la sensibilisation des écoles et des universités à l'existence des syndicats, et encourager les syndicats à organiser des activités syndicales dans les écoles et les universités.
- Etablir des réseaux afin de dégager ensemble les expériences, idées et stratégies des affiliés sur la façon d'aborder les défis auxquels sont confrontés les jeunes sur le lieu de travail, dans les syndicats et dans la société ainsi que les défis que doivent relever les syndicats pour recruter les jeunes travailleurs.
- Encourager tous les affiliés d'UNI à créer des structures et des activités syndicales pour la jeunesse au sein de leur organisation et le cas échéant, modifier leurs statuts pour pouvoir établir des structures pour la jeunesse.
- Promouvoir la coopération et des activités communes entre les affiliés d'UNI et leurs jeunes adhérents à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale, sectorielle et mondiale.
- Coopérer avec d'autres organisations syndicales, organisations pour les jeunes, organisations internationales sur des sujets concernant UNI Jeunesse.
- Encourager tous les affiliés à consacrer un certain budget à la formation des jeunes travailleurs et à informer les jeunes sur leurs droits.
- Collaborer avec les syndicats pour faire mieux connaître les résultats et les prestations des syndicats afin d'améliorer leur image dans le public
- Encourager les syndicats à assurer un flux d'informations efficace vers les membres et vice versa
- Promouvoir des accords d'apprentissage tout au long de la vie et d'éducation pour les membres
- Encourager les syndicats à former des alliances avec des groupes de jeunes, par ex. dans les université ou des groupes de jeunes des médias.

### UNI Jeunesse demande à UNI de :

- Accroître ses activités de formation pour les jeunes travailleurs
- Encourager ses affiliés à prodiguer une formation aux membres pour éviter qu'ils ne glissent dans l'économie informelle non syndiquée
- Créer un fonds de recrutement auquel les affiliés peuvent avoir accès
- Tenir la prochaine Conférence mondiale d'UNI Jeunesse en dehors d'Europe afin que les gens puissent y expérimenter là-bas les questions de recrutement.
- Continuer à mettre à jour le matériel de recrutement pour la jeunesse, par ex. la brochure sur le recrutement et la rendre plus mondiale

- Maintenir la limite d'âge pour la jeunesse (35 ans) pour toutes les activités d'UNI Jeunesse, en particulier les activités de formation.
- Donner priorité aux femmes et aux jeunes dans toutes les activités de formation d'UNI
- Fournir des conseils aux affiliés sur de meilleures stratégies de marketing
- Persuader les dirigeants syndicaux de l'importance du recrutement des jeunes
- Jouer un rôle actif dans les négociations pour des accords commerciaux en y défendant les intérêts des jeunes.
- Encourager les visites d'étude et les stages pour les recruteurs de syndicats en développement soutenus par des syndicats développés
- Utiliser l'internet pour les activités de recrutement, par ex. des cours en ligne
- Coopérer avec les universités sur les recherches liées aux questions de travail
- Coopérer avec les syndicats et les employeurs afin que les syndicats en développement reçoivent des équipements TI de seconde main
- Former les syndicats à l'autogestion et à la durabilité
- Elaborer un texte modèle décrivant UNI Jeunesse que les affiliés pourront insérer dans leurs propres publications
- Publier un manuel d'éducation pour les jeunes sur la formation, le recrutement et la syndicalisation.
- Inclure dans les accords mondiaux avec les multinationales le fait que les syndicats rencontrent le personnel nouvellement embauché pour les éduquer en matière syndicale.
- Publier un bulletin régulier ou des mises à jour sur le site web d'UNI Jeunesse sur les questions mondiales concernant les jeunes et les activités des affiliés

## Délocalisations

### UNI Jeunesse veillera à :

- Créer des réseaux jeunesse au sein des secteurs d'UNI
- Diffuser des informations sur les taux de chômage et les effectifs syndicaux dans le monde entier
- Faire connaître les succès des syndicats
- Encourager les affiliés à être proactifs plutôt que de ne parler que de mondialisation.

### UNI Jeunesse demande à UNI de :

- Développer une campagne et du matériel accompagnant sur la mondialisation
- Elaborer du matériel facile à comprendre sur les délocalisations, s'adressant aussi aux gens peu instruits, par exemple sous forme de dessins animés/ bandes dessinées
- Signer des accords avec les multinationales garantissant que les syndicats seront consultés lorsque l'entreprise a des projets de délocalisation.
- Créer un fonds de solidarité pour les activités jeunesse sur la mondialisation.
- Surveiller le comportement des multinationales en matière de respect des droits syndicaux et diffuser l'information aux affiliés
- Encourager les affiliés à éduquer les cadres au rôle des syndicats.
- Mener des recherches sur les effets des délocalisations tant dans les pays destinataires que dans les pays sources
- Rendre la consultation syndicale obligatoire lorsqu'il y a délocalisation
- Publier des informations simples sur que signifie le « travail décent »
- Relier les syndicats et leurs activités en matière de délocalisation et publier les meilleures pratiques
- Produire un projet de politique sur la discrimination

- Inscrire la reconversion dans les accords de fusions et acquisitions
- Faire office de point focal et d'expert pour les alliances entre employeurs et travailleurs
- Influencer les négociations sur les accords commerciaux en matière d'avantages fiscaux et d'évasion fiscale.
- Encourager l'établissement de systèmes tripartites.

## Travail des enfants et VIH/Sida

### UNI Jeunesse veillera à :

- Faire campagne pour interdire les tests de VIH/Sida à l'embauche
- Faire campagne pour sensibiliser à l'impact négatif du travail des enfants
- Mettre l'élimination du travail des enfants et la lutte contre le VIH/Sida à l'ordre du jour de toutes les réunions d'UNI et de toutes les réunions syndicales.
- Développer des politiques et activités syndicales sur l'élimination du travail des enfants et sur le VIH/Sida.
- Soutenir la campagne mondiale «Education pour tous» d'ici l'an 2015.
- Faire une campagne de sensibilisation au lien existant entre le VIH/Sida et le travail des enfants
- Promouvoir et intégrer les syndicats dans le Programme IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants) de l'OIT et à OIT-SIDA
- Œuvrer pour intégrer l'élimination du travail des enfants et du VIH/Sida dans l'éducation syndicale.
- Elaborer des publications, du matériel, des affiches, des bulletins et des campagnes médiatiques sur le travail des enfants et le VIH/Sida.
- Collaborer avec la société, y compris les ONG et les organisations basées sur les collectivités afin d'intensifier les capacités et les ressources pour éliminer progressivement le travail des enfants et le VIH/Sida.

### UNI Jeunesse demande

- à UNI d'être le point focal pour l'information sur le VIH/Sida et le travail des enfants
- à UNI d'élaborer une base de données sur les bonnes et mauvaises pratiques des syndicats et des employeurs
- à UNI d'organiser des activités autour de la Journée mondiale annuelle contre le travail des enfants (12 juin) et la Journée mondiale du Sida (1<sup>er</sup> décembre)
- à UNI de développer et mettre en oeuvre une politique d'UNI sur le travail des enfants et sur le VIH/Sida en consultation avec les secteurs et groupes interprofessionnels d'UNI
- à UNI de trouver des fonds qui permettraient aux affiliés de démarrer des projets pour combattre le travail des enfants et le VIH/Sida.
- à UNI de prodiguer éducation et formation à ses affiliés
- à UNI de jouer un rôle actif dans les initiatives internationales sur la réduction de la pauvreté
- à UNI de promouvoir les droits des enfants et l'accès à l'éducation gratuite
- à UNI de faire campagne pour l'inclusion des normes sociales et des normes du travail dans les accords commerciaux et d'y inclure l'élimination du travail des enfants et le VIH/Sida dans les discussions avec les employeurs sur la RSE
- à l'OIT d'intégrer les syndicats dans les activités d'OIT-IPEC (Programme international pour l'abolition du travail des enfants) et d'OIT-Sida